







5.00 crédits	30.0 h + 90.0 h	Q1 et Q2
--------------	-----------------	----------

Enseignants	Degrave Pauline ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'étudiant-e a atteint un niveau seuil dit B1- du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues en néerlandais
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices d'expression orale et compréhension à l'audition visant à améliorer un savoir-faire oral (prononciation, intonation, accentuation) ainsi qu'un savoir-faire communicatif.</li> <li>• Exercices d'expression écrite: production de textes écrits clairs et structurés en accordant une attention particulière au style, au code et au contenu.</li> <li>• Exercices de compréhension à l'audition et à la lecture intégrés aux exercices de production orale et écrite.</li> <li>• Exercices liés autour des 4 aptitudes, exercices destinés à élargir le vocabulaire et à accroître la conformité grammaticale.</li> <li>• Les exercices porteront sur des sujets relatifs à la société néerlandophone dans son ensemble.</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 Comprendre un message orale - compréhension à l'audition (niveau B2-)</li> <li>2 Comprendre un texte écrit - compréhension à la lecture (niveau B2-)</li> <li>3 S'exprimer oralement – expression orale (niveau B2-), tant individuelle qu'interactive</li> <li>4 S'exprimer par écrit – expression écrite (niveau B2-)</li> <li>5 Décrire et expliquer des faits, des évènements, des éléments culturels liés à la société néerlandophone</li> </ol>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p><b>L'évaluation de la partie du Q1, qui compte pour 50% de la note finale, se répartit comme suit :</b>  30% oral  70% écrit</p> <p>Le premier quadrimestre du cours fait l'objet d'une évaluation continue et certificative.</p> <p>L'évaluation comprendra quatre parties, conformément aux objectifs poursuivis, et portera sur les mêmes thèmes que ceux qui auront été abordés (utilisation convergente des acquis). L'évaluation du code (vocabulaire et grammaire) sera intégrée dans l'évaluation des savoir-faire (oraux et écrits). Les étudiant-e-s qui obtiennent une note insuffisante dans l'une des quatre parties recevront automatiquement une note d'échec pour l'ensemble du cours.</p> <p>La partie vocabulaire, le contenu des textes et l'expression écrite seront évalués pendant la session de janvier, tandis que la compréhension orale et l'expression orale le seront à la fin du premier semestre. Pendant le semestre, un test portant sur toutes les parties du cours est également organisé ; ce test compte pour 20 % de l'évaluation.</p> <p>Répartition des points entre l'évaluation continue et la certificative Q1 :  évaluation continue: 60%  examen : 40%</p> <p>Toutes les épreuves sont obligatoires. En cas d'absence non justifiée officiellement à l'une des parties de l'évaluation, cela entraînera l'attribution d'une note « d'absence » pour l'ensemble de l'évaluation. Un-e étudiant-e qui n'a pas présenté une partie de l'évaluation ne pourra donc pas s'inscrire aux autres parties.</p> <p>L'épreuve orale est basée sur le contenu des textes étudiés ainsi que sur une vidéo (vlog) en néerlandais que l'étudiant-e aura réalisée au cours du semestre. Sans vidéo, il/elle ne pourra pas présenter l'examen oral.</p> <p>La présence au cours est obligatoire. Si l'enseignant-e le juge utile, il/elle pourra proposer au jury de refuser l'inscription à l'examen pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE – art. 72).</p> <p>Si l'étudiant-e obtient une note inférieure à 10/20 en janvier, il/elle devra repasser, au deuxième semestre ou lors de la session de septembre, toutes les épreuves (sauf la présentation) pour lesquelles il/elle a obtenu moins de 10/20. S'il/elle ne l'a pas encore fait durant l'année, il/elle devra réaliser une vidéo avant l'épreuve orale. Si les points obtenus pour la présentation et le vlog au premier quadrimestre sont en faveur de l'étudiant, ces points sont conservés pour l'épreuve de rattrapage au deuxième quadrimestre ou pour la session de septembre.</p> <p><b>L'évaluation de la partie du Q2, qui compte pour 50% de la note finale, se répartit comme suit :</b>  40% examen oral  60% examen écrit</p> <p>Certaines parties de l'évaluation auront lieu hors session et d'autres en session. Aucune séance de rattrapage ne sera organisée.</p> <p>Les étudiant.es qui sont en échec à la session de juin devront repasser en août/septembre les parties pour lesquelles ils/elles ont obtenu moins de 10/20 et celles pour lesquelles ils/elles avaient une absence.</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tests et les examens LINED1136 est explicitement interdit et sera considéré comme un cas de tricherie.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Q1  Cette unité d'enseignement se donne en présentiel et partiellement en e-learning.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>60 h de cours en présentiel en petits groupes (4 heures par semaine).</b></li> <li>• présentation de " textes de base " (articles et enregistrements sonores) relevant des champs thématiques évoqués plus haut, sur lesquels sont basées l'expression orale et écrite et la compréhension à l'audition, des activités de production orale (jeux de rôles, débats, conversations, etc.) (2 heures).</li> <li>• exercices de compréhension à l'audition et de l'expression écrite (2 heures)</li> </ul> <p>• <b>travail autonome:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• étude systématique du vocabulaire, intégré dans des exercices de compréhension à l'audition et à la lecture;</li> <li>• préparation des exercices de lecture, d'écoute et d'expression orale;</li> <li>• mise-à-jour des notes, révision, étude par coeur;</li> <li>• révision de la grammaire de base (théorie et exercices individuels, à réaliser avec la plateforme e-learning Moodle)</li> </ul> <p>Q2  Cours magistraux interactifs accompagné de séances d'exercices pratiques et de travail autonome.</p>
<p>Contenu</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices d'expression orale et compréhension à l'audition visant à améliorer un savoir-faire oral (prononciation, intonation, accentuation) ainsi qu'un savoir-faire communicatif.</li> <li>• Exercices d'expression écrite: production de textes écrits clairs et structurés en accordant une attention particulière au style, au code et au contenu.</li> <li>• Exercices de compréhension à l'audition et à la lecture intégrés aux exercices de production orale et écrite.</li> <li>• Exercices liés autour des 4 aptitudes, exercices destinés à élargir le vocabulaire et à accroître la conformité grammaticale.</li> <li>• Les exercices porteront sur des sujets relatifs à la société néerlandophone dans son ensemble.</li> </ul>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Q1:  <a href="https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=2428">https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=2428</a></p> <p>Q2:</p>

	Groupes moodles
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre et exploiter de textes d'actualité (M. Baelen, P. Degrave, K. De Rycke, Ph. Hiligsmann, De Boeck Supérieur, 2018).</li> <li>• Thematische woordenschat Nederlands voor anderstaligen (Loo, van e.a., Intertaal, 2013) (les 1000 mots les plus fréquents).</li> <li>• 100 fautes (Ph. Hiligsmann, P. Degrave, K. Van Goethem &amp; L. Rasier, De Boeck Université, à paraître en octobre/novembre 2014).</li> </ul>
Autres infos	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.</li> </ul>
Faculté ou entité en charge:	ELAL

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM1BA	5		
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR1BA	5		
Mineure en Langue et culture néerlandaises (accessible uniquement pour réinscription)	MINNEER	5		
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	ROM1BA	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	5		
Bachelier en droit [Parcours bilingue KULouvain]	DROI1BA	5		
Mineure en Langue et culture néerlandaises	MINNEERL	5		